Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Tapissier décor, veuillez visiter :
captapissierdecor.fr/annales-sujets-et-corriges

Proposition de corrigé
Le Site du CAP AEPE

www.cap-aepe.fr

CAP

PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

2022

SUJET

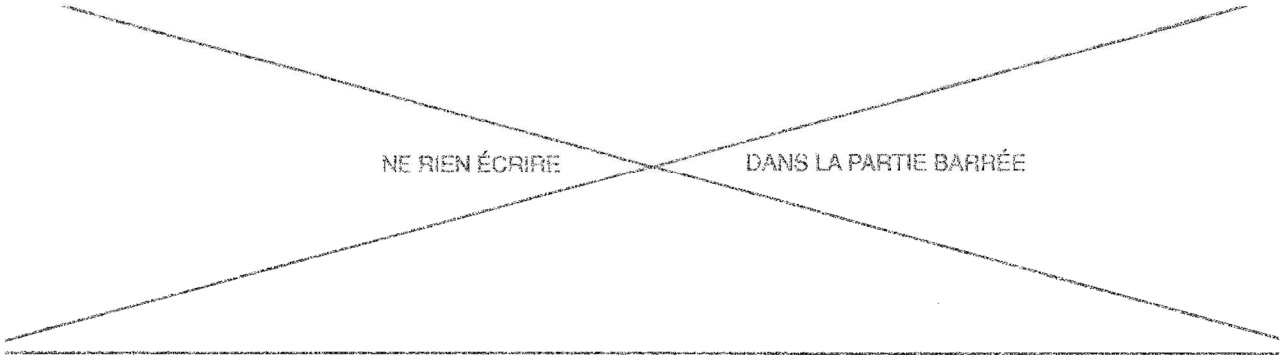
Durée : 1 heure Coefficient : 1

Ce document comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Les candidats répondent directement sur le sujet.

Aucun document n'est autorisé.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.



Compétences évaluées	Barème
Appliquer une méthode d'analyse dans une situation donnée	3 points
Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention	6 points
Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation	5 points
Argumenter un choix	4 points
Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté	2 points

La compétence « traiter une information » sera évaluée et intégrée dans l'ensemble des autres compétences.

NE RIEN ÉCRIRE DANS LA PARTIE BARRÉE

PARTIE 1

Document 1 - La dette de sommeil des adolescents



Source : www.nutergia.com

1-1 Rédiger une phrase pour formuler le problème soulevé dans le document 1.

Les 18-24 ans utilisant les outils électroniques somnolent davantage que ceux qui n'utilisent pas d'outils électroniques.

1-2 Expliquer pourquoi la lumière bleue des écrans n'est pas favorable à l'endormissement.

La lumière bleue imite la lumière du jour et agit sur la rétine en déréglant l'horloge interne.

Autres réponses acceptées :
- La lumière bleue perturbe le rythme biologique veille-sommeil.
- La lumière bleue perturbe la production de mélatonine : hormone du sommeil.

1-3 Citer deux autres conséquences d'un manque de sommeil sur la vie professionnelle.

2 réponses parmi les suivantes :

- Manque de concentration
- Risque d'accident
- Baisse de la productivité
- Problème d'entente avec les collègues (conflits, agressivité)

NE RIEN ÉCRIRE DANS LA PARTIE BARRÉE

1-4 Repérer, en soulignant, les mesures qui permettraient à un adolescent de retrouver un meilleur sommeil.

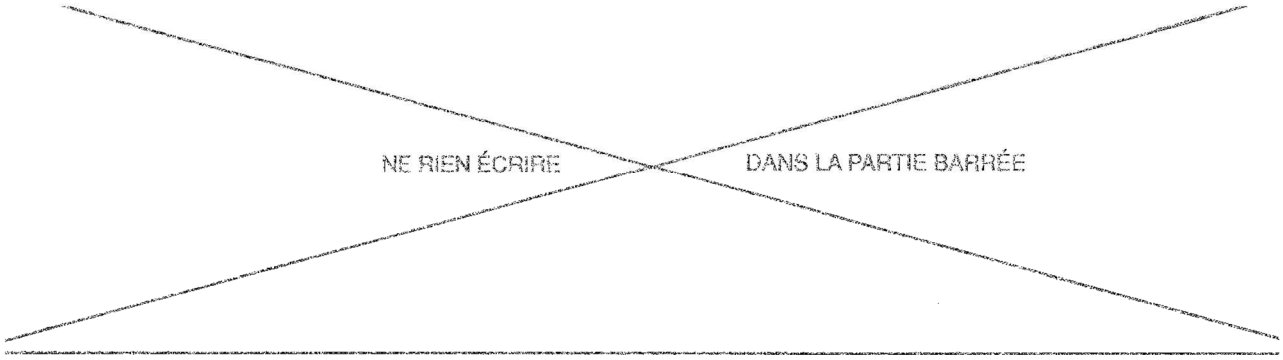
- se coucher et se lever à heures régulières ;
- aller à un entraînement sportif tard le soir ,
- faire un repas copieux le soir ;
- faire du sport dans la journée ;
- faire une activité relaxante avant le coucher ;
- fermer tous les écrans 1heure avant le coucher ;
- boire du café avant le coucher.

Document 2 - les bruits de voisinage



* Voir arrêté préfectoral n°2000/074 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Source : www.villars.fr



1-5 Identifier trois exemples de bruit de voisinage et proposer pour chacun une mesure de prévention.

Exemple de nuisance de voisinage	Mesure de prévention proposée
Jardinage / Bricolage	*Respecter les horaires sur les jours ouvrables, les interdictions le dimanche après-midi.*
Musique à fort volume	*Modérer le volume, utiliser un casque.*
Aboiements de chien	*Éduquer son chien, l'équiper d'un collier anti-aboiements.*

Toute réponse cohérente acceptée

1-6 Identifier toutes les caractéristiques d'un bruit afin d'en déduire sa définition.

☒ Il se caractérise par sa fréquence.

☒ Il se caractérise par son intensité.

☐ Il se caractérise par sa masse.

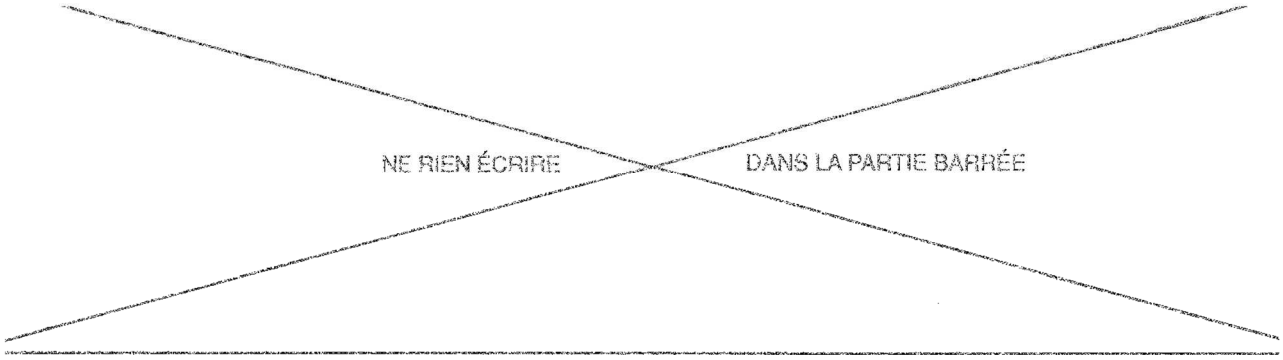
☒ Il est désagréable voire douloureux.

☒ Il peut provoquer des dommages sur différents appareils du corps humain.

☒ Il se propage dans l'air.

1-7 Hormis les problèmes d'audition, indiquer deux autres effets des bruits répétés de voisinage sur le comportement.

2 réponses parmi : fatigue, énervement, agressivité, dépression, stress, isolement, développement d'une addiction.
Toute réponse cohérente acceptée.



Le bus conduisant Baptiste à son lycée est souvent bondé et très bruyant. Il envisage de s'acheter un vélo plutôt que d'utiliser les transports en commun.

Document 3 - Choisir les transports « doux », que des avantages !

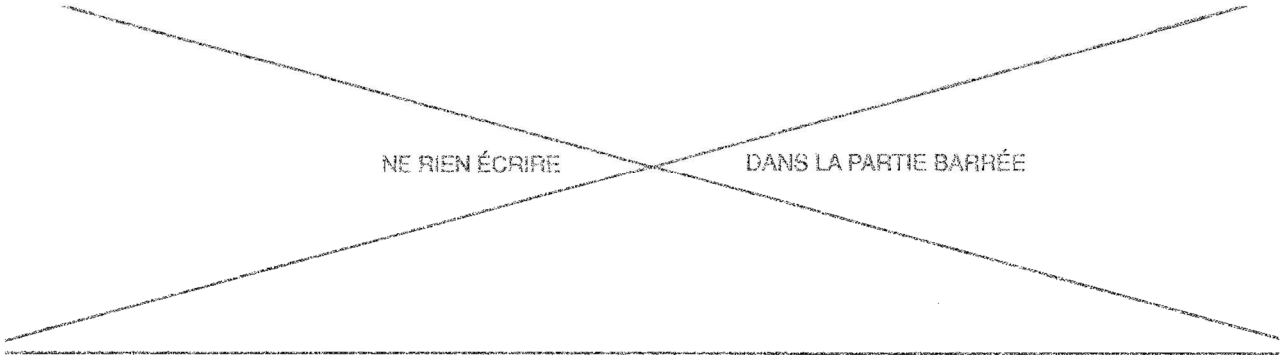
Les transports doux sont de plus en plus utilisés parce qu'en plus de ne pas polluer, ils permettent à leurs usagers de jouir de plusieurs avantages. Ceux-ci sont alors perceptibles, tant au niveau financier que sanitaire. Effectivement, choisir de se rendre au bureau à pied ou à vélo, est bon pour notre budget : marcher, cela ne coûte rien. Pour ce qui est d'acheter une bicyclette ou une trottinette, il s'agira toujours d'un bon investissement. En effet, avec un vélo par exemple, plus besoin de payer pour du carburant. Fini également les frais de stationnement…

Ainsi, il faut retenir qu'en adoptant la mobilité urbaine durable, nous aurons la possibilité de faire quelques économies. Cela sera aussi un excellent moyen de nous maintenir en forme. Par ailleurs, n'oublions pas que les transports « doux » ont été reconnus comme un très bon moyen d'éviter le stress.

Source : www.web-automobile.com

1-8 Justifier le titre du document 3 en relevant cinq arguments évoqués dans le texte et en les classant dans le tableau ci-dessous.

Aspect environnemental	Aspect économique	Aspect sanitaire (santé)
- ne pollue pas	*- coût d'achat d'un vélo peu élevé* *- ne nécessite pas de carburant* *- pas de frais de stationnement*	*- maintient en forme* *- permet de lutter contre le stress*



1-9 Proposer deux mesures collectives qui peuvent être mises en place pour permettre à une commune de développer l'utilisation des transports « doux ».

2 mesures parmi :

- aménagement de pistes cyclables
- mise à disposition de parc de vélos / vélos en libre service
- prime à l'achat d'un vélo
- augmentation de l'offre de transports en commun
- développement des bus électriques

Toute réponse cohérente acceptée.

NE RIEN ÉCRIRE DANS LA PARTIE BARRÉE

PARTIE 2

Sous-partie 2.1

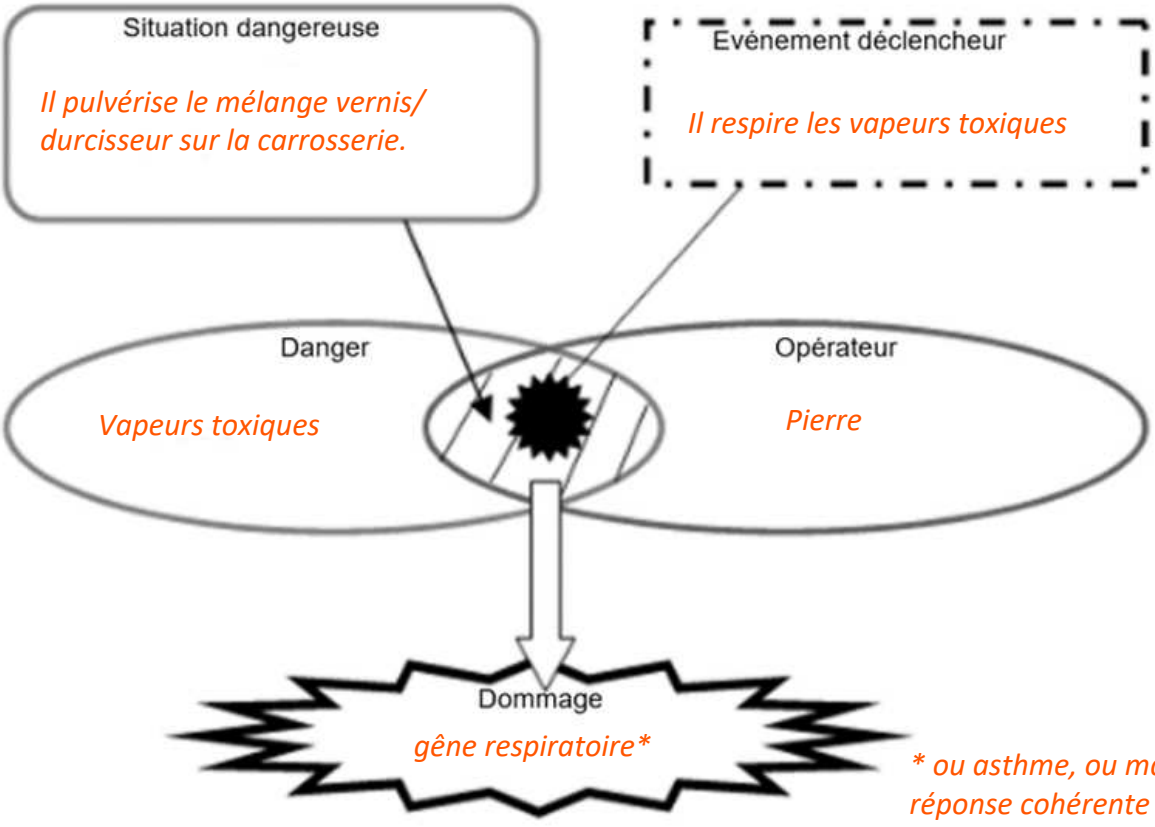
Situation 3

Pierre vient d'être embauché dans une carrosserie depuis 3 semaines en tant que peintre. Aujourd'hui, il pulvérise le mélange vernis/durcisseur qu'il vient de préparer sur la carrosserie de la voiture à remettre en état. N'ayant pas de masque il respire les vapeurs toxiques de ce mélange.

2-1-1 Identifier le risque auquel est exposé Pierre lors de ces activités professionnelles.

Le risque chimique

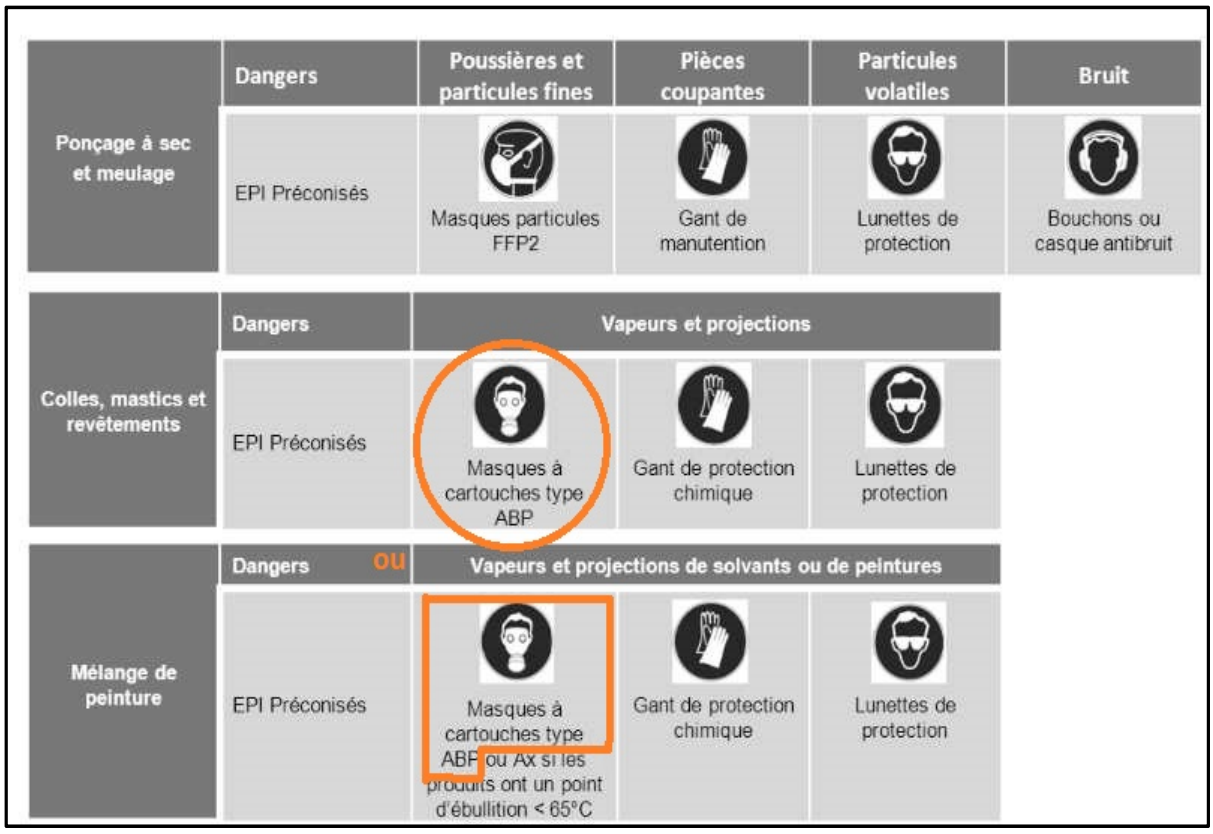
2-1-2 Analyser la situation 3 en complétant le schéma du processus d'apparition du dommage (PAD) suivant.



** ou asthme, ou malaise ou toute réponse cohérente liée à l'inhalation de produits agressifs.*

NE RIEN ÉCRIRE DANS LA PARTIE BARRÉE

Document 4 - Les EPI - Guide à l'usage des carrossiers et des peintres



Source : www.ametra06.org

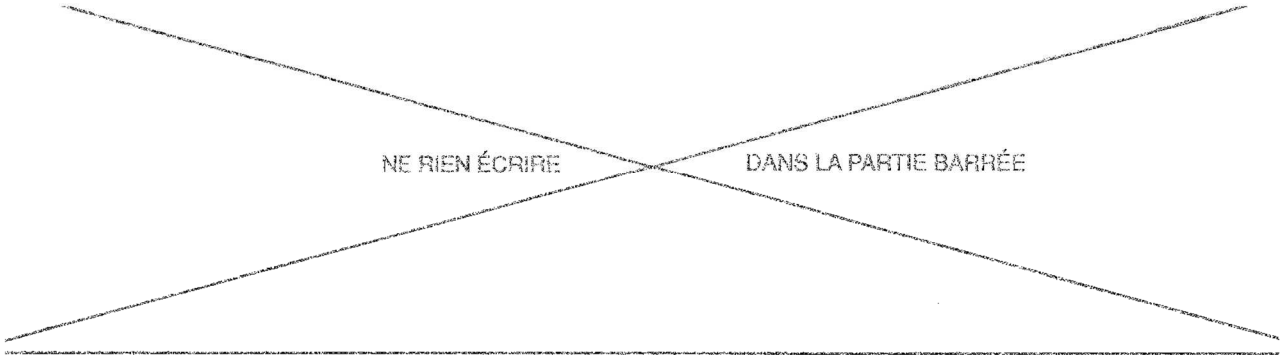
2-1-3 Repérer en entourant sur le document 4 l'équipement de protection individuelle que devrait utiliser Pierre pour éviter le dommage identifié dans le PAD.

Les produits manipulés par Pierre portent le pictogramme ci-dessous :



2-1-4 Citer un autre dommage possible lié à l'utilisation du mélange vernis/durcisseur qui ne soit pas lié à son inhalation.

Brûlures, irritations cutanées.
Ou autre réponse cohérente en lien avec la peau, avec l'ingestion ou le contact avec les muqueuses.



Tout au long de sa vie professionnelle, Pierre va bénéficier d'un suivi médical, la première visite qui lui sera proposée est la visite d'information et de prévention.

2-1-5 Justifier l'importance de cette première visite en indiquant deux de ses objectifs.

2 objectifs parmi :

- être informé par rapport aux risques de son travail
- être conseillé pour réduire, limiter ou éviter ces risques
- faire remonter les difficultés du salarié (douleurs, surcharge mentale, conditions de travail inadaptées...) pour que le médecin puisse agir auprès de l'entreprise et trouver des solutions
- faire le point sur l'état de santé et éventuellement être réorienté
- tracer le suivi des expositions professionnelles des salariés dans leur dossier médical.

Sous-partie 2.2

Un collègue de Pierre prépare un chantier sur un sol qui est encombré. Il trébuche et s'entaille la main en tombant. Il souffre d'une plaie simple peu étendue à la paume de la main.

Marion, qui est sauveteur secouriste du travail (SST), intervient quand elle entend Pierre crier.

2-2-1 Nommer, par un verbe à l'infinitif, la première action que doit réaliser Marion.

Protéger

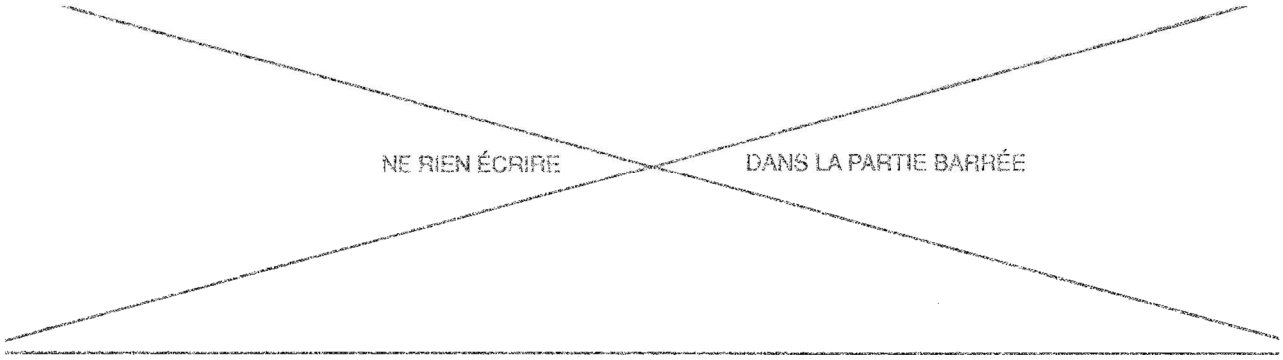
2-2-2 Justifier le choix de cette première action.

Pour éviter un sur-accident
ou intervenir en toute sécurité
ou éviter d'aggraver l'état de la victime
ou éviter que le SST ne se blesse. (Se protéger, protéger la victime, protéger les témoins).

2-2-3 Préciser deux éléments qui devront être contenus dans le message d'alerte.

2 éléments parmi :

Lieu de l'accident, nombre de victimes, état de la victime, cause de l'accident, geste effectué par le SST, présence d'un témoin et/ou d'un SST sur place.
Toute autre réponse cohérente acceptée.



2-2-4 Après son intervention, indiquer une des recommandations que Marion donnera à la victime pour soigner sa plaie.

Une recommandation parmi :
- Surveiller la plaie
- Vérifier la validité de ses vaccins
- Consulter un médecin en cas de doute.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.